



CLUB D'AGILITÉ DE TROIS-RIVIÈRES



21^e CONCOURS D'AGILITÉ HOMOLOGUÉ PAR L'AAC

24 juin 2022

Centre sportif Alphonse-Desjardins
260, rue Dessureault
Trois-Rivières (Québec)

JUGE : Pierre Lambert (PL)

PARCOURS

Standard expert (2), Enjeu expert (2), Sauteur expert (2)

« 2 ENCEINTES EN ALTERNANCE »

« OUVERT AUX JEUNES MANIEURS »

« Inscriptions limitées »

Ouverture des inscriptions : 6 avril, 20h

Fermeture des inscriptions : 10 juin 2022

ou lorsque le nombre maximum de parcours sera atteint

Paiement par transfert bancaire accepté. Aucun chèque postdaté accepté. Encaissement des chèques à la date de fermeture

Votre paiement doit être reçu avant la date de fermeture des inscriptions

Terrains intérieurs, surface synthétique

Aucune période de familiarisation

2 sauts de pratique

HORAIRE

Vendredi 24 juin 2022

Enregistrement/prise des mesures : 9 h

Briefing général : 9 h 40

1^{er} parcours : 10 h

Fin des parcours prévue : 17 h

CONSIGNES COVID-19

Veillez noter qu'un participant ne respectant pas les consignes COVID sera expulsé sans remboursement. Le comité du Provincial d'agilité du Québec reste à l'affût des consignes gouvernementales concernant la COVID-19 et se réserve le droit de réviser ces consignes en fonction des annonces du gouvernement ou annuler le concours.

- Le passeport vaccinal ne sera pas exigé pour avoir accès au centre sportif Alphonse-Desjardins à moins que les règles changent d'ici la date du concours.
- Le port du masque ne devrait plus être exigé au mois de juin.
- Ne pas vous présenter sur le site du concours si vous avez la COVID-19, des symptômes (grippe, rhume, etc.) ou si vous suspectez avoir été contaminé; un crédit vous sera accordé pour un prochain concours si vous nous avisez avant le début de l'activité.
- Chaque compétiteur participe à l'événement à ses propres risques incluant les risques associés à la COVID. Le déni de responsabilité devra être signé et transmis avec le formulaire d'inscription.
- Apporter vos propres protections (masque).
- Seuls les juges, la secrétaire du concours et les responsables de ring auront accès au secrétariat.

*** ALLÈGEMENT AAC ***

- En raison du nombre réduit de concours et des restrictions visant les déplacements entraînant l'utilisation des mêmes juges (locaux), **l'exigence pour l'obtention d'un titre (qualifications sous deux juges différents) est suspendue jusqu'au 30 juin 2022.**
- Les compétiteurs peuvent mettre leur laisse dans leur poche lorsqu'ils courent. La laisse doit être suffisamment petite pour entrer complètement dans la poche. Note: si le chien saisit la laisse pendant son passage ou saute sur la poche, ce sera pénalisé d'un « E » (jouet dans l'enceinte). Si la laisse tombe au sol pendant le passage et que le chien n'a pas d'interaction avec celle-ci, il n'y aura pas de pénalité.
- Les juges vont recommencer à signer les cartes d'ID du chien. Les chiens de plus de deux ans doivent avoir au moins une mesure inscrite sur leur carte d'ID du chien jusqu'au 30 juin 2022. Les chiens de moins de deux ans peuvent concourir en ayant une seule mesure sur leur carte temporaire jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de deux ans, moment auquel ils devront avoir une mesure officielle.
- Afin de limiter les contacts inutiles et d'éliminer la nécessité de mesurer les chiens à tous les concours, les juges fourniront une mesure unique pour les chiens de moins de deux ans. Une carte de mesure temporaire sera envoyée par courriel au manieur qui l'utilisera pendant cette période. Les chiens de moins de deux ans peuvent concourir en ayant une mesure sur leur carte temporaire jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de deux ans, moment auquel ils devront être mesurés officiellement. Les chiens de plus de deux ans doivent être mesurés jusqu'à ce que la mesure définitive soit encerclée sur leur carte d'ID.
- Le statut des jeunes conducteurs de jeunes qui ont eu 18 ans en 2021 sera prolongé jusqu'au 31 décembre 2022.

AVIS AUX CONCURRENTS

- Nous vous remercions de votre participation. Nous espérons que vous apprécierez autant que nous la possibilité d'avoir accès à un emplacement intérieur pour pratiquer l'agilité. Aussi, il est très important pour nous d'avoir l'entière collaboration des participants pour que ce concours se déroule dans l'harmonie et le respect des lieux. Autant pour l'utilisation du terrain et les terrains avoisinants, nous demandons aux utilisateurs de ne laisser sur place aucun déchet et de ramasser tous les besoins de vos chiens.
- Les parcours ont lieu dans un stade de soccer intérieur sur une surface synthétique. Nous aurons aussi accès à quelques vestiaires, aux estrades et au restaurant. Les chiens ne sont pas admis au deuxième étage. Il y a amplement d'espace pour que les chiens puissent faire leurs besoins à l'extérieur. Nous vous demandons de ne pas laisser vos chiens uriner sur les murs du bâtiment et de ramasser les besoins. Aidez-nous à garder le complexe sportif propre (à l'intérieur et à l'extérieur) afin que nous puissions y tenir d'autres compétitions.
- **Il sera interdit de manger sur la surface synthétique. Vous pourrez aller manger dans les estrades.**
- **Aucun chien ne sera admis dans les estrades.**
- Cette compétition sera tenue selon les règlements de l'Association d'agilité du Canada (AAC);
- En envoyant leur inscription, les compétiteurs conviennent qu'ils sont familiers avec les règlements de l'AAC;
- Le comité organisateur du Club d'Agilité de Trois-Rivières se réserve le droit de refuser une inscription;
- Les obstacles d'agilité sont conformes et choisis parmi ceux décrits dans les règlements de l'AAC. Les obstacles avec zone de contact sont recouverts de granules et les pneus sont à point de rupture;
- Des chronomètres électroniques seront utilisés;
- Chaque compétiteur participe à l'événement à ses propres risques. La section de déni de responsabilité jointe au formulaire d'inscription **doit être signée** pour satisfaire aux exigences d'inscription de l'AAC;
- Tous les chiens doivent être enregistrés individuellement auprès de l'AAC afin de participer à un concours homologué. La compétition est ouverte pour tous les chiens âgés de 18 mois et plus, de races pures ou croisées;
- Toutes les cartes d'identité de l'AAC en règle doivent être présentées avec les signatures requises confirmant la hauteur du chien. Dans le cas contraire, les chiens pourront être mesurés par l'un des juges pour cette compétition seulement. Le compétiteur devra alors présenter son chien à la hauteur établie ou à une hauteur plus élevée, si elle est disponible.
- **Tous les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps**, sauf dans l'enceinte de compétition lorsqu'ils exécutent leurs parcours ou dans l'aire désignée pour les exercices de réchauffement. **Ce règlement sera rigoureusement appliqué;**
- **Ne seront pas admis** : les chiens souffrant d'une blessure, les chiens qui démontrent de l'agressivité envers les gens ou les autres chiens et les chiennes en chaleur;
- Aucun jouet, nourriture ou autre aide ou dispositif ne sera permis sur le parcours.
- Il est entendu que les compétiteurs ont l'entière responsabilité du comportement de leur(s) chien(s) et leur(s) enfant(s). Un compétiteur dont le chien ou l'enfant constitue une nuisance et dont le comportement est dangereux ou inacceptable peut, à la discrétion du comité responsable du concours, se voir demander de quitter le terrain et les frais d'inscription ne seront pas remboursés. Les questions de discipline seront référées au Comité de discipline de l'AAC qui les examinera;
- Les chiens qui ont reçu un brevet juste avant le concours ou qui recevront un brevet au cours de la compétition seront admis à passer au niveau supérieur, pourvu que la secrétaire du concours soit avisée de l'obtention du brevet dans un délai raisonnable.

FRAIS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Les frais d'inscription pour chaque épreuve sont de 18,50 \$ pour les courses régulières, de 12 \$ pour les courses FEO et les relais, de 16,50 \$ pour les membres du Club d'Agilité de Trois-Rivières et de 11 \$ pour les jeunes manieurs.
- Les chèques ne seront pas déposés avant la date de fermeture. **Aucun chèque postdaté ne sera accepté.**
- Paiement par transfert bancaire possible.
- **Des frais de 20 \$ s'appliqueront pour les chèques non honorés par la banque** et l'inscription sera annulée.
- Les formulaires d'inscription doivent être accompagnés des frais appropriés afin d'être valides. Une confirmation d'inscription sera envoyée **par courriel** à chacun des participants aussitôt que possible après la date de fermeture des inscriptions. **Il est donc essentiel de nous transmettre une adresse de courriel lisible.**
- Aucun remboursement, changement ou annulation ne sera fait après la date de fermeture des inscriptions ou dans l'éventualité où le chien ou le manieur ne se présente pas, est éliminé ou expulsé par le comité responsable du concours, un juge, un vétérinaire ou en cas de température inclémente.
- Les participants qui annulent avant la date de fermeture des inscriptions obtiendront un remboursement.
- Le propriétaire d'un chien blessé ou d'une chienne en chaleur sera remboursé, à condition qu'il avise la secrétaire du concours au moins 24 heures avant le début du concours et qu'il lui fasse parvenir une preuve d'un vétérinaire. Si un chien se blesse pendant le concours, nous remettrons un crédit pour les courses non utilisées. Ce crédit pourra être utilisé lors d'un de nos prochains concours dans un délai d'un an. Ce crédit ne peut pas être utilisé par une autre personne.
- **Tous les remboursements sont assujettis à des frais administratifs de 10 %.**

INDICATIONS ROUTIÈRES

Centre Sportif Alphonse Desjardins
260, Dessureault, Trois-Rivières, QC G8T 9T9

De Montréal : Prendre la sortie Autoroute 40 Est, en direction de Québec-Trois-Rivières. Prendre la sortie 196S pour Autoroute 40 E/Autoroute 55 S en direction de Trois-Rivières/Centre-Ville/Québec. Rejoindre Autoroute 40/Autoroute 55S/QC-155 S. Prendre la sortie 182 pour Autoroute 40 Est. Prendre sortie 203 (boul. Thibeau S). Rejoindre boulevard Thibeau/QC-157S. Prendre à gauche sur rue Dessureault. Votre destination se trouvera sur la droite : 260, Dessureault.

De Sherbrooke, Drummondville: Prendre la direction vers le pont Laviolette, sortie Québec Est/Trois-Rivières, direction 40 Est vers Trois-Rivières-Québec et suivre instruction de Montréal.

De Québec : Prendre 40 O, direction Montréal. Continuer 112 km. Prendre sortie rue des Prairies. Prendre à gauche rue des Prairies. Prendre à droite sur rue St-Maurice (panneaux vers QC-138). Prendre à droite sur rue Dessureault. Votre destination se trouvera sur la gauche : 260, Dessureault.

ROSETTES ET RUBANS

- Rosette de pointage qualificatif pour les chiens obtenant un pointage qualificatif.
- Ruban aux positions de 1 à 4 pour toutes les classes.
- Une rosette sera décernée à tous ceux qui obtiendront un brevet.
- Tous les jeunes manieurs obtenant un pointage qualificatif recevront une rosette de qualification. Un classement distinct sera fait pour les jeunes manieurs.
- Les résultats seront disponibles le plus rapidement possible après chaque parcours.
- **Pour les titres**, vous devez remplir une feuille qui sera sur la table au registrariat. Ils seront remis dès qu'ils seront prêts.

VÉTÉRINAIRES

Clinique Vétérinaire De Houssard : 310, boul. Thibeau, Trois-Rivières (Québec) G8T 6Y4 – Tél. : (819) 374-0717

Hôpital Vétérinaire Trifluvien : 420, rue Vachon, Trois-Rivières (Québec) G8T 1Z7 – Tél. : (819) 909-7220

HÉBERGEMENT

- Miami Motel :** 300, rue Antoine-Pinard, Trois-Rivières (Québec) G8T 6K7
Tél. : 819 375-7391 -Tél. sans frais : (888) 673-6426 - Télécopieur : (819) 375-7391
Courriel : info@motel-miami.com
Les animaux de compagnie sont admis.
- Days Inn** 3155, boul. Saint-Jean, Trois-Rivières (Québec) G9B 2M4
Tél. : 819.377.4444
Courriel: info@daysinntroisrivieres.ca
Les animaux de compagnie sont admis.
- Super 8 Trois-Rivières :** 3185, boul. St-Jean, Trois-Rivières (Québec) G9B 2M4
Tél. : 819-377-5881 – Télécopieur : 819-377-2488 – Courriel : gm@super8troisrivieres.com
Les animaux de compagnie sont admis.
- Motel Canadien :** 1821, rue Notre-Dame Est, Trois-Rivières (Québec) G8T 8B2
Tél. : 819-375-5542 - Télécopieur : 819 693-5976 – Courriel : paulalain@hotmail.com
Les animaux de compagnie sont admis.



CLUB D'AGILITÉ DE TROIS-RIVIÈRES COMPÉTITION – 24 JUIN 2022

Vous devez compléter obligatoirement un formulaire pour chaque chien

Prénom/Nom du manieur :		<input type="checkbox"/> Membre du CATR
Adresse :		
Ville :	Province :	Code postal :
Téléphone : ()	Courriel :	
Nom Jeune manieur :	No AAC Jeune manieur :	
Nom du chien :	No AAC:	Hauteur au garrot :
Race :	Date naissance du chien :	(AAAA-MM-JJ)

Catégorie :	Régulier <input type="checkbox"/>	Spécial <input type="checkbox"/>	Vétéran <input type="checkbox"/>	Vétéran DD <input type="checkbox"/>	Jeune manieur <input type="checkbox"/>	Senior/hand. <input type="checkbox"/>
Hauteur des sauts :	4 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	12 <input type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	20 <input type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>

Vendredi 24 juin 2022				
<input type="checkbox"/>	Expert	Standard 1	Ring 1	PL
<input type="checkbox"/>	Expert	Sauteur 1	Ring 2	PL
<input type="checkbox"/>	Expert	Standard 2	Ring 1	PL
<input type="checkbox"/>	Expert	Sauteur 2	Ring 2	PL
<input type="checkbox"/>	Expert	Enjeu 1	Ring 1	PL
<input type="checkbox"/>	Expert	Enjeu 2	Ring 2	PL

Nb de parcours		X 18,50 \$	\$
Nb de parcours Membre CATR		X 16,50 \$	\$
Nb de parcours Jeune manieur		X 11 \$	\$
Nb de parcours FEO		X 12 \$	\$
TOTAL :			\$

En raison du nombre réduit de concours et des restrictions visant les déplacements entraînant l'utilisation des mêmes juges (locaux), **l'exigence pour l'obtention d'un titre (qualifications sous deux juges différents) est suspendue jusqu'au 30 juin 2022**

Mode d'inscription / mode de paiement	
Inscription par courriel / Paiement par virement bancaire (etransfert) : <input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmettre le formulaire d'inscription et déni à : miaromeo@hotmail.com ▪ Virement interac par courriel à : concours3r@hotmail.com ▪ Question de sécurité : Inscription CATR ▪ Réponse à la question de sécurité : juin2022
Inscription par la poste / Chèque: <input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faites votre chèque à l'ordre de : Club d'Agilité de Trois-Rivières ▪ Postez votre inscription et l'entente de décharge et renonciation signée à : Gaétane Bouchard : 1082, Rang St-Nicolas, St-Ferréol-Les-Neiges (Québec) G0A 3R0
Information : courriel : miaromeo@hotmail.com	



ASSOCIATION D'AGILITÉ DU CANADA (« AAC »)
ENTENTE, DÉCHARGE ET RENONCIATION

Club d'Agilité de Trois-Rivières / 24 juin 2022

Nom du conducteur :	
Nom du chien 1 :	(le «chien») No ID AAC du chien :
Nom du chien 2 :	(le «chien») No ID AAC du chien :
Nom du chien 3 :	(le «chien») No ID AAC du chien :
Nom du chien 4 :	(le «chien») No ID AAC du chien :

En contrepartie de l'acceptation de cette inscription par l'AAC et par le **Club d'Agilité Trois-Rivières, (club organisateur)** et de l'occasion de participer au concours et/ou de faire juger le chien à ce concours ou cette compétition, je, en tant que soussigné, confirme ce qui suit :

1. J'atteste que le suis le propriétaire réel du chien ou l'agent autorisé du propriétaire réel du chien et que le chien ne constitue pas un danger pour les personnes, les biens et les autres chiens.
2. Il est entendu que l'AAC ou le club organisateur de la compétition peut refuser mon inscription pour toute raison qu'il juge suffisante.
3. Je comprends et je reconnais que participer à la compétition comporte certains risques, y compris, sans s'y limiter, des risques de blessures (y compris des blessures graves et la mort) pour moi-même, le chien, un autre chien sous ma responsabilité et les personnes que j'ai invitées (**personnes apparentées**), de dommages aux biens et autres pertes. Je renonce à toute réclamation que je peux avoir maintenant et dans le futur et je dégage de toute responsabilité l'AAC, le club organisateur et ses dirigeants, administrateurs, comités, représentants, employés, bénévoles ou agents (**personnel**) et je consens à ne pas tenter de poursuite contre eux en cas de blessures, de décès, de dommages aux biens ou autres pertes que moi ou mes personnes apparentées peuvent avoir subis, quelle qu'en soit la cause, y compris la négligence, une rupture de contrat, légale ou autrement, des fautes et des erreurs de jugement quelconques.
4. J'assume entièrement la responsabilité de ma conduite et de celle de mes personnes apparentées pendant la totalité de la compétition. J'accepte d'indemniser l'AAC, le club organisateur et le personnel de toute réclamation qui peut être faite contre eux ou des coûts, frais, dépenses ou obligations (y compris, sans s'y limiter, les honoraires d'un avocat) encourus par l'AAC, le club organisateur et le personnel qui peut se produire en raison :
 - (a) de tout acte ou omission de ma part, de la part de mes personnes apparentées ou de toute personne dont je suis responsable devant la loi; ou
 - (b) d'un comportement agressif du chien ou de tout autre chien sous ma responsabilité.
5. J'ai lu et compris les règlements régissant la compétition et les règlements supplémentaires (le cas échéant) figurant dans le programme officiel du concours de même que les politiques de l'AAC relatives à la discipline (collectivement les **règlements**). J'accepte de respecter les règlements et de me conduire conformément aux règlements et de faire en sorte qu'il en soit de même pour le chien. Il est entendu que moi et/ou le chien pouvons faire l'objet de mesures disciplinaires ou de sanctions pour avoir enfreint les règlements et j'accepte de respecter toute mesure disciplinaire décidée par l'AAC et d'être lié par celle-ci.
6. Il est entendu que l'AAC et/ou le club organisateur peuvent, dans le cadre de l'administration de la compétition ou de la conduite de ses activités en général, recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels et que tous les renseignements personnels recueillis, utilisés ou divulgués par l'AAC et/ou le club organisateur seront traités conformément à la politique de l'AAC et aux lois applicables sur la confidentialité des renseignements personnels. Je consens par la présente à ce que l'AAC et/ou le club organisateur puissent recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels.

Décharge visant les médias et renonciation au droit à la vie privée

J'accorde par la présente à l'AAC et ses filiales, représentants, agents et ayants droits, le droit et la permission d'utiliser mon nom, le nom de mon chien, ma biographie, ma ressemblance, ma photographie, ma voix ou tout autre indice d'identité pour diffusion, télédiffusion, câblodiffusion, transmission ou distribution sous tout format ou dans tout média qui existe maintenant ou existera dans le futur.

Renonciation au droit à la vie privée et au droit à l'image

De plus, je dégage par la présente l'Association d'agilité du Canada et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, de toute réclamation ou cause d'action pour invasion du droit à la vie privée, droit à l'image ou tout autre droit semblable.

7. J'ai eu la possibilité de lire et de comprendre les modalités de cette entente avant de la signer et je l'ai fait en toute connaissance de cause. Il est entendu qu'en signant cette entente, je restreins mes droits légaux et je signe cette entente volontairement et de plein gré.

Signature : _____ Date : _____

Signature d'un parent ou d'un tuteur si le manieur a moins de 18 ans

Important : Vous convenez que la transmission de ce formulaire d'inscription par courrier électronique **équivalut à votre signature**.

En signant ce document ou en cochant la case de signature électronique, vous reconnaissez avoir lu et compris les conditions énoncées dans le présent formulaire d'Entente, décharge et renonciation ainsi que dans le formulaire de Dégagement de responsabilité du participant concernant la COVID-19.

L'inscription n'est pas valable si l'entente n'est pas signée, datée et soumise avec les frais appropriés

BÉNÉVOLES - APPEL À TOUS

Si vous désirez faire du bénévolat, votre aide sera grandement appréciée. SVP, veuillez indiquer vos disponibilités. Nous fournirons breuvages, nourriture et rafraîchissements selon votre contribution au bénévolat.

Nom: _____ Courriel: _____

		Monteur de parcours	Entrée du ring (Gate)	Laisse	Barres
Expert	Standard 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expert	Sauteur 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expert	Standard 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expert	Sauteur 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expert	Enjeu 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expert	Enjeu 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SVP, veuillez envoyer vos disponibilités à grenierjoyce@gmail.com.